



Le message de Madame le Bâtonnier Paule THINES et Madame le Vice- Bâtonnier Sendegül ARAS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Beaucoup d'entre vous ont rencontré des difficultés de connexion à notre site internet et nous vous prions de nous excuser de ces désagréments causés par la mise à jour du site et le passage sur WordPress.

Tout n'est pas encore parfait mais nos services travaillent assidument à une mise en fonction optimale.

Vous pouvez d'ores et déjà générer un contrat de collaboration directement et instantanément en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site de l'Ordre.

Pour encore plus d'efficacité, d'autres contrats interactifs y figureront également prochainement.

Nous vous remercions par avance de votre patience.

Vos bien dévouées,

Informations site

Mel'hop

Suite à la mise en place du nouveau site, le mel'hop n'est, en l'état, plus accessible.

Le service communication publiera les formations, et vous pouvez déposer

Contrats de collaboration et domiciliation

Pour la signature de vos prochains contrats de collaboration ou de domiciliation, vous pouvez les générer en vous connectant sur l'espace

vos annonces professionnelles sur le site, dans la rubrique du même nom. La Commission numérique étudie un nouveau développement.

avocats de l'Ordre, dans l'onglet formulaires de votre espace avocats :

Contrats

Elections ordinales



Les élections ont été fixées aux dates suivantes :

- Remplacement d'un membre démissionnaire : les 6 et 7 octobre 2025 de 8h00 à 12h30
- Renouvellement partiel des membres du Conseil de l'Ordre et des membres consultatifs les 24 et 25 novembre 2025 de 8h00 à 12h30.

Communication de la Commission famille

La Chambre de la famille confirme que les requêtes en droit local sont acceptées en divorce par le TJ de Strasbourg.

Pour saisir le JAF en droit local l'avocat doit utiliser un message INSC, il se voit attribuer un n° RG définitif, le dossier est ensuite attribué à un magistrat qui rend une ordonnance de fixation à une audience.

L'ordonnance est notifiée à l'avocat qui doit signifier son acte introductif d'instance et l'ordonnance de fixation dans un délai de 15 jours avant l'audience, sauf constitution en défense.

Pour rappel, le greffe commun rejette les messages RPVA dans les cas suivants :

- Non usage de la nomenclature des messages ;
- Erreur de procédure (n° RG, date d'audience, chambre, cabinet, ...)
- Avocat non constitué dans le dossier ;

En outre, les fichiers transmis doivent l'être au format PDF.

Les requêtes doivent être datées et signées et accompagnées des actes d'état civil.

Le système prévoit que le motif du rejet est précisé par le greffe.

Réforme du CPC

Rappel de la note

Le CNB organise des webinaires [lien ici](#)

Retours plateforme Gav'op

Depuis le 1er septembre, **AlphaDial** prend en charge la réception et la répartition des appels OPJ pour le Barreau de Strasbourg.

Découvrez le mode opératoire, le numéro unique à utiliser, et l'application indispensable pour assurer le bon fonctionnement des permanences.

Numéro unique : **01 78 76 67 44**

(Disponible 24h/24 – 7j/7) réservé aux appels pour le Barreau de Strasbourg.

Merci de nous communiquer vos retours sur la plateforme auprès de Madame WAHL (permanences@ordre-avocats-strasbourg.fr)

Une commission pénale ouverte sera organisée au mois d'octobre.

Pour tout savoir

Le calendrier du Barreau

Session de rattrapage des permanences pénales

Formation pénale initiale :
7 octobre 2025 de 14h à 17h

Formation garde à vue :
17 octobre 2025 de 14h à 17h

Lien d'inscription

Lien d'inscription

Petit déjeuner de Madame le Bâtonnier et Madame le Vice-Bâtonnier au Tribunal Judiciaire de Strasbourg : **23 octobre 2025**



Rencontre Tribunal Administratif - Avocats

Table ronde en présence de Madame la Présidente du Tribunal administratif et Monsieur le 1er Vice-Président, Madame le Bâtonnier et Mme le Vice Bâtonnier et la commission droit public : **le 22 octobre 2025 de 16 heures à 18 heures en salle Baumann**

Communication de l'IJA
Formations : réforme procédure civile - MARD - gestion de cabinet

[En savoir plus](#)

Événements ACE



- Congrès National à Dijon **les 25 & 26 septembre 2025**
- Déjeuner de rentrée de l'ACE **le mardi 30 septembre 2025 à 12h30** au

[En savoir plus](#)



La prochaine visite du Musée des avocats aura lieu le : **vendredi 19 septembre 2025 de 14h à 16h.**

Les confrères intéressés peuvent s'inscrire par téléphone au **03.88.37.12.66**



**Ordre des Avocats
de Strasbourg**

3 rue du Général Frère
67000 Strasbourg

[Se désinscrire](#)

Bastien PADOVAN
Chargé de communication
[communication@ordre-
avocats-strasbourg.fr](mailto:communication@ordre-avocats-strasbourg.fr)

